

Paris, le 16 juin 2015

Communiqué de la Commission Exécutive

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA s'est réunie en téléconférence ce 16 juin 2015.

La Commission Exécutive a pris connaissance du projet de l'administration de casse des conditions de travail dans le « cahier des charges » de la mise en place des expérimentations issues du rapport Verhnes de la Table ronde des Métiers ICNA.

La densification des cycles de contrôle en période de forte charge et la fragilisation du travail en équipe via l'instauration des familles de vacances sont deux attaques irréversibles des piliers des conditions de travail des ICNA.

La mise en place de ces mesures, sans plan de recrutements associé pour les années futures, et en dehors de toute négociation ayant recueilli l'assentiment de la majorité des agents, est inacceptable.

Dans ces conditions, et avec comme objectif la préservation de l'intégrité des textes réglementaires protégeant l'organisation du travail actuelle, la Commission Exécutive mandate son Bureau National pour user de tous les moyens à sa disposition pour protéger tous les ICNA de l'attaque en cours.

En outre, l'UNSA-ICNA réaffirme sa revendication d'inclure le corps ICNA dans la liste des corps exclus de la mise en place du RIFSEEP. Soucieuse de défendre et préserver notre système indemnitaire, la Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA exige que la DGAC apporte cette garantie.